

PCF



LES ALLOBROGES DE GRENOBLE



Nicolas Beron-Perez, conseiller délégué de Grenoble, vice-président de Grenoble Alpes métropole.

Renouer avec le logement public

Expulsions locatives, rareté du foncier, rénovation/réhabilitation thermiques, nombre toujours plus important de demandeurs de logements publics, lutte contre les logements vides, les marchands de sommeil et le logement indigne...

Stopper la spéculation foncière et financière sur le logement, loger les salariés et les précaires, mettre fin aux bidonvilles par le relogement des occupants...

Mettre au centre des décisions les principaux intéressés, construire beaucoup et vite avec des normes environnementales et de qualité...

Autant d'ambitions qui impliquent de renouer avec le logement public à vocation sociale comme un bien commun : un tremplin et un filet de sécurité dans les parcours de vie !

Nicolas Beron Perez

LOGEMENT, MAÎTRISE PUBLIQUE NÉCESSAIRE

Avec le rapprochement d'Actis et de Grenoble habitat, la gestion publique a été préservée. Il faut maintenant la garantir.

Loyers trop chers. Difficulté à se loger. Demandes de logement social en attente. Réhabilitations nécessaires. La réalité de l'agglomération grenobloise aujourd'hui.

Comment améliorer les choses ? Les communistes demandent à la Métro de construire et de rénover. À la hauteur des besoins.

Il faut pour cela disposer d'un outil, un organisme HLM efficace. C'est le sens du rapprochement de la société HLM Actis et de Grenoble habitat sous l'égide d'une société de coordination. Avec cette solution, Nicolas Beron Perez, vice-président de la Métro, a permis d'éviter que des logements de d'ACTIS passent sous le contrôle d'un organisme extérieur à l'agglomération.



Grenoble, la nécessité de construire et de rénover.

ou soient fusionnés dans une SEM. Cette prise de contrôle extérieur, c'est ce que voulait le gouvernement avec la loi Elan.

La qualité de vie des générations à venir

Actis et Grenoble habitat préservés, il faut aller plus loin. Que le capital de Grenoble habitat soit contrôlé par la métropole. C'est ce qui garantira la pleine maîtrise métropolitaine d'un outil au service du logement public.

Cet investissement par Grenoble Alpes métropole a un coût : 45 millions d'euros

C'est un choix politique que proposent les communistes. Pour ne pas laisser aux promoteurs privés le pouvoir de fixer les prix comme ils l'entendent. Pour répondre à la demande de logements sociaux et développer un programme de rénovation de l'habitat qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

Un choix politique qui doit être fait aujourd'hui pour la qualité de vie des générations à venir.

Réquisition n'est pas expropriation

Face à la tension structurelle pour loger tout le monde, la réquisition des logements vacants doit devenir un levier effectif de l'intervention publique.

La réquisition n'est pas l'expropriation

des multipropriétaires, ils sont indemnisés. C'est certes une atteinte provisoire au droit à la propriété, néanmoins il est injustifiable que certains logements habitables immédiatement soient vacants depuis plusieurs années sans aucune explication,

alors que des personnes sont à la rue, sans solution.

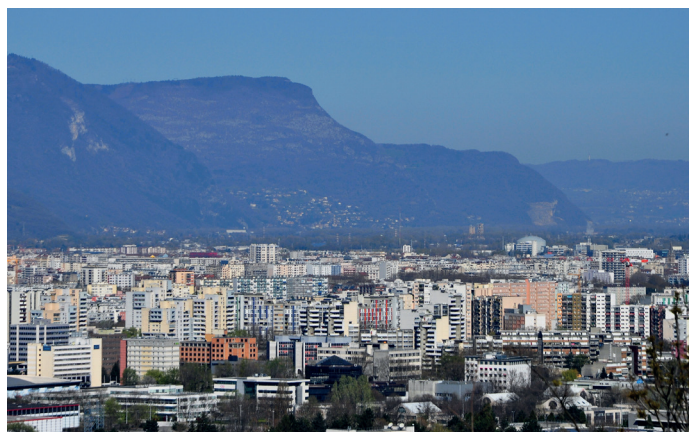
Il faut mettre en œuvre une politique publique de la réquisition pour répondre à l'urgence sociale et à la crise du logement !

UNE PÉTITION EN FAVEUR DU LOGEMENT PUBLIC

Que la ville, la métropole, le département et l'État prennent leurs responsabilités : l'agglomération manque de logements sociaux.

Durant l'automne, les communistes de Grenoble et de l'agglomération vont à la rencontre des habitant-es, en porte à porte, pour discuter des questions de logement. L'objectif est d'informer et de mobiliser sur la situation des bailleurs publics sur l'agglomération et dans le pays. Nous faisons signer une pétition pour exiger que le logement social soit une priorité des municipalités, de Grenoble Alpes métropole et de l'État.

Pour construire à hauteur des besoins, la pétition propose



A la rencontre des habitants pour faire un point sur le logement.

que la collectivité se dote d'un outil puissant autour d'ACTIS et Grenoble habitat. Il doit être

Un outil pour répondre aux besoins

en maîtrise publique et collective, c'est-à-dire contrôlé par les élu-es et les locataires, pré-

servé des logiques de marché.

Les problèmes d'habitat vont au-delà du devenir des bailleurs sociaux. Nous proposons donc de remplir un cahier de doléances qui nous permettra de cerner les difficultés concrètes autour de l'habitat. Il peut s'agir de problèmes de vétusté et d'insalubrité, ou de factures de chauffage, car les bailleurs sociaux manquent de

moyens pour rénover. Il peut s'agir d'inadaptation du logement, trop petit, trop grand, mal positionné.

Qu'en est-il de l'environnement, des nuisances, du manque de services de proximité ou de transport ? Le parc privé n'est pas exempt de ces problèmes.

Cette campagne de proximité doit permettre au PCF de dégager des axes prioritaires d'intervention politique, dans les mobilisations et dans les institutions via ses élu-es.

Pétitions et cahiers seront remontés aux collectivités locales, aux bailleurs et nous interpellons l'État qui tourne le dos au logement social. Nous partagerons le fruit de ces échanges avec les fédérations de locataires et associations qui agissent pour le logement.

23%

C'est la part de logements sociaux à Grenoble. La loi SRU impose un taux de 25 %. Seules cinq des 49 communes de la métropole sont dans les clous, dont quatre qui ont ou ont eu des maires communistes. Vous avez dit volonté politique ? 23 % c'est aussi la part du logement dans le revenu des ménages contre seulement 9 % en 1960.

17000

C'est le nombre de demandes de logement social en attente sur l'agglomération grenobloise. Ce chiffre prend en compte les demandes de mutation de foyers déjà logés dans le parc social, mais au rythme actuel de construction, la demande ne sera jamais satisfaite.

70%

C'est la part des ménages qui par leurs revenus sont éligibles au logement social. Avec la pénurie actuelle, le parc social accueille essentiellement les foyers modestes. Plutôt que de détruire des logements au nom de la mixité sociale, peut-être faut-il raisonner à l'inverse et agir à partir de ce constat.